

COMMUNE DE TRAPPES

**REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

LE 2 OCTOBRE 2023 à 18 H 00
à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil municipal

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2023

ASSEMBLEES

- Approbation du Procès-Verbal du 17 juillet 2023
- Relevé des décisions du n°2023-69 au n°2023-101 incluse

ADMINISTRATION GENERALE

- Nomination d'un référent déontologue à destination des élus municipaux
- Abrogation de la délibération n°2021-131 du 15 octobre 2021 portant sur la délégation de compétences du Conseil municipal au Maire et approbation d'une nouvelle délibération.

AFFAIRES FINANCIERES

- Décision modificative n°1 - exercice 2023
- Subvention exceptionnelle au Secours Populaire dans le cadre des évènements survenus au Maroc.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle au Secours Populaire français afin de contribuer à l'élan de solidarité en faveur du peuple libyen touché par le cyclone Daniel du 9 au 11 septembre 2023.

CULTURE

- Approbation des avenants 2022-2023 et 2023-2024 à la convention de partenariat triennale dans le cadre d'un enseignement artistique optionnel de cinéma et audiovisuel au lycée de la Plaine de Neauphle de Trappes
- Approbation de l'avenant 2023 à l'accord-cadre 2022-2024 en faveur de l'accès à la culture pour tous entre l'Etat (DRAC) et la Ville de Trappes
- Modifications de la grille tarifaire du Cinéma Le grenier à Sel

CTM

- Approbation de l'avenant n°2 au marché pour la fourniture d'énergie et d'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux de la ville de Trappes attribué à la société VEOLIA

EDUCATION

- Abrogation de la délibération n°2022-338 du 4 juillet 2022 portant sur le règlement de fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) et approbation d'une nouvelle délibération
- Adhésion annuelle de la Ville de Trappes à l'association Vacances, Voyages, Loisirs (VVL)

LA MAISON DES PARENTS

- Demande de participations financières auprès de la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines au titre de la ' Prestation de service Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) ' et de la ' Supervision Lieu d'Accueil Enfants-Parents ' et approbation des conventions afférentes.

POLITIQUES CONTRACTUELLES

- Approbation de la Convention Territoriale Globale 2023-2026 entre la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines, du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Trappes et la Ville de Trappes

RESSOURCES HUMAINES

- Mise à jour du tableau des emplois de la Ville
- Mise à jour du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
- Fixation de ratios promus/promouvables
- Déploiement du télétravail
- Fixation des conditions de recrutements des agents recenseurs

SOCIAL

- Approbation d'une convention de mutualisation de services entre la Ville et le CCAS

URBANISME

- NPNRU - Projet de rénovation urbaine des quartiers des Merisiers et de la Plaine-de-Neauphle - Approbation de la charte EcoQuartier
- Classement de la parcelle AZ0299, sise 21 rue de Montfort, dans le domaine public de la ville.

Fait à Trappes, le 20 septembre 2023

Ali RABEH
Maire de Trappes

